

VOYAGER EN TRAIN QUAND ON EST PAUVRE EN FRANCE METROPOLITAINE



Petit **MANUEL PRATIQUE** de voyage en TER abordable
et légal, pour les personnes ayant un faible Quotient
Familial / RSA / CSS / AAH & autres statuts précaires
[dernière Maj des infos : avril 2025]

Dans le but de pouvoir sortir un peu de mon trou le moins cher possible, j'ai commencé à recenser des plans de cartes de réduction TER gratuites, que je partage ici pour que les précaires connaissent leurs droits à ces tarifs :

entre 50% et 90% de réduction sur chaque trajet !

Sur internet, l'inscription de la demande se fait rapidement en ligne si vous avez : scan de pièce d'identité + scan de photo d'identité + attestation récente de la CAF, CSS ou autre situation (pensez à un délai de plus de 15 jours pour recevoir votre carte). Demande possible à un gichet de gare TER, mais pas aux automates.

Certaines régions demandent une attestation de domicile sur leur territoire pour bénéficier de ces cartes, j'ai donc classé les régions selon ce critère (après, il y a parfois moyen de trouver une connaissance assez sympa dans ces régions qui peut aider?)

Avantages

- Pouvoir partir au tout dernier moment sans payer des sommes mirobolantes (qu'on ne pourrait de toute façon pas payer) et en limitant l'impact écologique (bon, ça ne rivalise pas avec le vélo non plus, hein!)

- Un TER ça a de grandes baies vitrées, ça traverse souvent de sublimes campagnes loin des grands axes routiers, à une vitesse moyenne de 80km/h, l'occasion rêvée de se laisser aller à la contemplation et la divagation (astuce : la plupart des TER ont des coins banquette, orientés en face de grandes baies vitrées de plus de 2m de long : place parfaite pour un panorama mouvant sans torticoli!)

- Le TER a une bien meilleure stabilité qu'un bus ou autre véhicule motorisé. Ce qui évite la nausée aux estomacs sensibles : on peut lire, broder, écrire à la main ... et même dessiner sans faire dévier nos traits de crayon !

Incon/vantage

- Selon notre mode de vie, la lenteur du TER peut être l'occasion rêvée de sortir du despotisme de l'optimisation horaire à des fins productivistes (et de Grande Vitesse), en expérimentant un autre rapport au temps.

Comme dirait une sagesse de rue citée par un bike punk grenoblois* « Ils ont l'heure, nous on a le temps ! ». Alors certes, vivre dans la précarité demande plus de temps de démarches administratives, d'attente, de plans récup plus chronophages, de recherches de solutions abordables, et une grande partie d'entre nous a aussi des contraintes de santé physique / mentale rendant ce moment plus éprouvant... D'autant que « sans emploi » ne veut pas dire « sans emploi du temps trop rempli » ! Le temps est précieux. Mais les zones temporaires d'oisiveté aussi. Ne sont-elles pas vitales pour laisser émerger autre chose que des réponses aux urgences qui ne cessent de s'enchaîner ? Pour entrer dans une errance mentale autorisant le repos hors de la saturation, et d'autres chemins de pensée ? (bon, ok c'est un peu des arguments pour consoler l'angoisse du temps, mais c'est sincère!).

Inconvénients

- Stockage de nos données. La question se pose notamment pour certaines rares régions mettant en place des cartes à puce que l'on doit badger pour accéder aux réductions (c'est le cas pour la région PACA), enregistrant donc nos itinéraires et permettant à toute personne ayant accès à nos données de nous tracer, prouver notre présence dans un territoire ...

- Accessibilité : pour les personnes à mobilité réduite, devoir changer 2 fois de train peut être rédhibitoire, tout comme devoir rester assis-e pendant plusieurs heures, n'avoir accès qu'à des toilettes peu adaptés et «en mouvement»...

* Livre «Errance à vélo dans les embrasements de 1525» par xbikepunkx

• La question technique des zones tampons est rare, mais j'en ai identifiée une : entre la région AuRA et PACA, le trajet Pierrelatte->Bollène est hors des deux réseaux, donc on doit acheter un 3e ticket non-réduit entre les deux si on veut rester en règle (la durée de traversée de cette « inter-zone » dure 7 minutes et coûte 3,60€, à vous de voir pour quelle stratégie opter après étude des risques)

Ce zine étant centré sur les pratiques de déplacement, on ne va pas se questionner ici sur le modèle français de production d'énergie électrique nucléaire, ni sur la détérioration catastrophique du service public ferroviaire qui nous prépare à avaler la pilule de sa privatisation comme fausse solution ... D'ailleurs la SNCF prépare déjà les infrastructures TER à la concurrence depuis 2023 : les régions de France ont l'obligation (sauf cas exceptionnels) de procéder à la mise en concurrence de leur service de transport ferroviaire régional de voyageurs après la fin du contrat les liant avec SNCF Voyageurs. L'analyse de ce processus fait déjà état d'un nombre important de critiques et de limites.

Il y aurait beaucoup à réfléchir sur ces points (qui seront peut-être l'objet d'une réédition augmentée quand j'aurais l'énergie, ou si vous, vous l'avez, et souhaitez contribuer ?!)

J'en profite aussi pour lancer un **APPEL** qui concerne en partie le contrôle dans les trains : pour un fanzine en cours d'écriture qui s'appelle "MAIS JE NE FAIS QUE MON TRAVAIL".

je recherche tout **TÉMOIGNAGE** à propos de salarié-es dont le métier se base sur des actions éthiquement très questionnables pour ne pas dire inhumaines (contrôleuses, douanier-es, Geolier-e, huissier-e, banquier-e, assureuse, professionnel-le de santé ou autre dénonçant une personne en situation irrégulière ...). Et aussi, si vous vous êtes déjà pris une prune pour vous être opposé-e à la verbalisation d'une autre personne, avec prétexte abusif (comme "pieds chaussés sur le siège / souillures" alors que vous n'avez rien

commis de mentionné? C'est ce qui m'est arrivé et je ne pense pas être la seule). Je cherche aussi des infos sur les conditions de primes à la verbalisation pour ces salarié-es, et sur les quotas, le contenu des formations ...]



LES RÉGIONS (sans besoin d'y être domicilié-e)

Note : Si vous n'êtes pas à la CAF, vous pouvez quand même avoir un Quotient Familial via votre avis d'imposition, ou attestation de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

• PACA

Conditions : attestation de Quotient Familial. Si votre QF est en-dessous de 600€, vous avez 90% de réduction! sinon c'est 50% de réduc. OU attestation de l'AAH / AS / ASPA.

www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-zou-solidaire

• AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Conditions : attestation RSA OU ASPA OU Demandeuse d'emploi indemnisée en dessous du SMIC / non indemnisé OU moins de 26 ans OU Demandeuse d'asile.

Réduction : -75% (avec minimum de 1,20€ le trajet)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/tarifs-cartes/cartes-reduction/illico-solidaire

• BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (ET VERS PARIS)

Conditions : attestation de la CSS/MSA OU jeunes en PACEA / CEJ.

Réduction : -75%

www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-solidaire

• PAYS DE LA LOIRE

Conditions : attestation de Quotient Familial, si votre QF est en-dessous de 424, vous avez 75% de réduction (sinon, 50% de réduc' en dessous d'un QF de 848).

www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/tarifs-cartes/cartes-de-reduction/carte-mobi

• GRAND-EST (ET VERS PARIS)

Conditions : attestation de la CSS

Reduction : -80% sur les billets TER Fluo (y compris les cars)

www.ter.sncf.com/grand-est/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-solidaire



RÉGIONS EXIGEANT UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- ILE DE FRANCE

Conditions : RSA (la gratuité sera appliquée à tous les membres du foyer) OU de la CSS sans participation financière. Les anciens combattants et les personnes ayant une Carte d'invalidité, l'AME, ou carte mobilité inclusion peuvent aussi bénéficier de cette offre. Réduc' de 50 % à la gratuité totale !

www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/le-forfait-navigo-gratuite

- OCCITANIE

Conditions : demandeurs d'emplois (avec condition de ressources). Ou aux allocataires du RSA (avec condition de ressources). Ou aux bénéficiaires de l'ASPA. Ou aux bénéficiaires de l'AAH. Ou aux demandeurs d'asile et leurs ayants-droits mineurs. Ou aux bénéficiaires d'une protection internationale et leurs ayants-droits mineurs

Reduc' : 20 trajets gratuits, puis -75 % de réduction pendant 6 mois (nb : c'est la seule carte qui ne soit pas annuelle)

www.ter.sncf.com/occitanie/tarifs-cartes/carte-solidaire

- NOUVELLE AQUITAINE

Conditions : quotient familial inférieur à 960€ ou bénéficiaires de l'AAH ou de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) ou aux réfugiés installés ou aux bénéficiaires de la protection temporaire de l'Union Européenne.

Reduction de -80 % sur billet.

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-solidaire

- BRETAGNE

Conditions : demandeuses d'emploi inscrites depuis au moins 4 mois (indemnisés en-dessous de 80% du SMIC brut par jour ou non indemnisés), aux bénéficiaires de l'ASI, du RSA sans prime d'activité, de l'ASPA, de l'Allocation de Demandeurs d'Asile, aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion, aux titulaires de l'AAH.

Réduc' : -75% réduction pour le train, et car de 1€ à 3€.

NB : remplir aussi la partie du formulaire consacrée à la carte "Korrigo" qui est gratuite mais indispensable pour obtenir la carte Solidaire BreizhGo.

onics-ter.my.site.com/formulaireBZH/s/?type=carteabo®ion=FR-BRE

- HAUTS-DE-FRANCE

Conditions : Attestation RSA, ou AAH, ou primo demandeuses d'emploi de moins de 25 ans, ou demandeuses d'emploi indemnisées en-dessous du SMIC / non imposables ayant épuisé leurs droits, ou aux stagiaires de formation professionnelle rémunérés en dessous du SMIC, ou aux titulaires d'un CAE (ou ancien Contrat Emploi Solidarité), aux Volontaires Civils de Cohésion Sociale et de Solidarité, et aux titulaires du droit IRIS du réseau ilévia.

Réduction : -75% sur les trajets en TER, vers Paris (hors Transilien) ou sur la ligne Abancourt – Le Tréport.

www.ter.sncf.com/hauts-de-france/tarifs-cartes/billets/coup-de-pouce

Note : la Normandie est la seule région de FM qui ne propose aucune carte de réduction accessible pour les précaires, pas cool!

Atlas des Possibles

Réseau ferré avec tarifs «solidaires»



Bon voyage les amis !

fichier PDF à télécharger avec liens cliquables :

absaintes.herbesfolles.org/brochure-voyager-en-train-quand-one-est-pauvre/

Vous avez des infos, suggestions, critiques à propos de cette brochure? Ecrivez à l'attention de Tchoutchou à ce mail : contact@absaintes.herbesfolles.org